



DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL

SAISON 2019-2020

DEFI JONGLAGE U13 à 8

1- OBJECTIFS

- Accompagner les compétitions actuelles d'un exercice technique de base : **le jonglage**.
- Prendre en compte la formation technique du joueur dans une tranche d'âge très favorable aux acquisitions des fondamentaux.
- Prendre en compte les progrès individuels, pour que chaque participant ait droit au jeu.

2- ORGANISATION

- Matériel : chaque équipe prévoit 6 ballons Taille n°4.
- **CETTE EPREUVE SERA ORGANISEE AVANT LES MATCHS.**
- Les joueurs se mettent en binôme par numéro de leur maillot (N°1 avec le N°1 adverse, etc.)
- Ce sont les joueurs qui comptabilisent les contacts de l'adversaire qu'il défie et communique les performances (meilleure performance pied et meilleure performance tête).
- Les éducateurs de chaque équipe collectent les performances des joueurs de leur équipe, et inscrivent **ENSEMBLE** sur la fiche de résultats :

* Le total de chaque joueur

* Le total général des 8 meilleures performances.

-Il n'est pas nécessaire de joindre La fiche de résultats sous forme papier.

-Le résultat des jonglages doit être mentionné dans la case observation dans la Feuille de Match Informatisée (FMI). Sous forme :

Vainqueur : Nom du club : SCORE

PERDANT : Nom du club : SCORE

EN CAS D'ABSENCE DE RESULTATS LES EQUIPES N'INSCRIRONT AUCUN POINT (0pt). AUCUN RECOURT NE POURRA ETRE ACCEPTE.

3- REGLEMENT

- Le Défi Jonglage est valable pour les 2 phases de la saison pour les poules D1 à D4.
- Chaque joueur d'une équipe défie un joueur de l'équipe adverse sur l'opération jonglage :
1 er phase :50 pieds fort + 30 pieds faibles +30 têtes. Pendant 1mn30 pour chaque rubrique.
2ème phase : 50 pieds fort + 50 pieds faibles +30 têtes + 30 alternes. Pendant 1mn30 pour chaque rubrique
- Aucune surface de rattrapage (autre que le pied et la tête)
- Départ du ballon (au sol pour la D1 et D2. Possibilité à la main pour D3 et D4)
- Si les 2 équipes ont le même total général, on intégrera les performances des meilleurs 9èmes.



DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL

SAISON 2019-2020

4- COTATION

L'épreuve de jonglage ne sera pas directement prise en compte dans le championnat. **ABSENCE DE POINT DE BONUS.**

Un classement parallèle à celui des rencontres est établi ET mis en ligne sur le site du District de la Charente-Maritime de Football (rubrique documents).

Les points pour établir ce classement : Equipe vainqueur du Défi = 2 pts ; Equipe perdante du Défi= 1 pt ; Equipe ne participant pas au Défi ou absence de résultat sur la FMI = 0 pt

Ce Classement Jonglage interviendra comme premier critère afin de départager des équipes qui seraient à égalité de points au classement des rencontres. Si l'égalité persiste on prend le résultat du défi jongles entre ces deux équipes.